

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2026, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2026, dans l'académie de LYON :

Monsieur DESFLACHES Laurent, ingénieur d'études hors classe, président, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Madame PENCÉ Élise, ingénieure des travaux publics de l'état hors classe, vice-présidente, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur SALUZZI Mario, assistant ingénieur, expert, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur CHAZELET Lionel, ingénieur d'études hors classe, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Madame DEROUSSIN Barbara, attachée principale d'administration de l'état, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame TEYSSIER Amandine, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Saint-Étienne, le 8 avril 2026

Pour le Président et par délégation
Par empêchement
du Directeur Général des Services

Emmanuelle DEMRKOL
Directrice des Ressources Humaines